

- Congrès du SUP'recherche-UNSA 2



- Les repyramidages 2020 & 2021 : un bilan encourageant 3
- L'UNSA-Retraités en congrès 6



- Malaise dans le dialogue social 7
- Quand les fonctions-supports deviennent insupportables 8

Edito

Nous avons réuni notre congrès à Dijon les 16 et 17 mars. Un nouveau Conseil National a été élu accueillant de nouveaux collègues que nous remercions pour leur investissement. A la tête de Sup'Recherche-UNSA, maintenant un duo : secrétaire général, Jean-Pascal Simon et secrétaire générale adjointe, Virginie Saint-James ce qui permet d'assurer un tuilage dans cette fonction.

Nous ferons également appel à toutes les bonnes volontés pour assurer des charges de mission. Nous allons poursuivre celle qui concerne les personnels contractuels et en lancer une nouvelle sur la question des enseignants du supérieur. La vie syndicale reste un

des piliers de notre action, nous poursuivrons les formations en ligne, l'accompagnement des collègues qui en ont besoin, pas forcément du fait de difficultés mais aussi pour les accompagner dans leur carrière. Nous sommes en train d'explorer d'autres formes d'appui que SUPR pourrait apporter à ses adhérents. Nous rappelons que, dès lors, l'adhésion à SUPR permet de bénéficier du service de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du Consommateur (ADEIC) qui vous apportera un soutien efficace dans le règlement des litiges de la vie quotidienne.

L'actualité sociale nous inquiète, il importe que le gouvernement réapprenne le dialogue social et, ayant été élu sans majorité, en vienne lui aussi au compromis acceptable. Il ne peut pas gouverner seul et contre les Françaises et les Français.



Virginie Saint-James
Secrétaire Générale adjointe
de Sup'Recherche-UNSA



Jean-Pascal Simon
Secrétaire Général
de Sup'Recherche-UNSA

Congrès du SUP'recherche-UNSA

(16-18 mars 2023)



Une partie des congressistes à l'Ufr Sciences de Santé à Dijon

« Nous ne sommes pas allés à Honolulu, nous sommes allés au Congrès... », avouent crainctivement Laurel et Hardy à leurs épouses furieuses, dans *Sons of the Desert* (en français, *Les Compagnons de la Nouba*, Seiter, 1933) !

Pas de nouba à Dijon, même si des moments conviviaux étaient au programme (quizz concocté par Mathieu), dégustation, visite du centre-ville le samedi matin), et ont permis aux 46 congressistes venus de différentes régions (en comptant plusieurs ultra-marins) de se retrouver ou de se rencontrer dans la capitale des Ducs de Bourgogne. Trois de nos collègues, n'ayant pu se déplacer, ont suivi ces journées à distance.

Quant au travail, il s'avéra intense et fructueux. Après l'accueil de Vincent Thomas, président de l'Université de Bourgogne, les membres présents ou en visioconférence ont pu écouter Frédéric Marchand, secrétaire général de



Virginie Saint-James (SG adjointe) et Jean-Pascal Simon (SG)

l'UNSA-éducation, et Cédric Clerc, secrétaire national de SNTPE-UNSA. Puis ont été menées les discussions autour de la motion 2023, portant notamment sur différentes questions d'importance : égalité hommes/femmes, statut des enseignants contractuels, insuffisance des financements récurrents des laboratoires, évaluation des carrières et rôle du CNU, repyramidage (cf bilan dans ce numéro).... Furent ensuite recensées les orientations des trois années à venir (défense de nos statuts et du service public, amélioration de la situation des PRAG, des contractuels, conciliation d'un enseignement de masse et de l'excellence universitaire, de l'accueil des étudiants, pérennisation des financements...

Isabelle Moine-Dupuis

Les repyramidages 2020 & 2021 : un bilan encourageant



Les campagnes 2020 et 2021 se sont déroulées en parallèle en 2021, ce qui a conduit à ouvrir 800 possibilités en une seule fois. 2664 MCF ont candidaté pour les deux années, avec 1482 hommes et 1182 femmes soit, en moyenne, plus de 3 candidat.e.s par possibilité, ce qui est comparable à ce que l'on observe pour les concours de recrutement externes de PU.

1 Notre enquête : des résultats positifs, mais une « comm » à améliorer du côté du ministère et des établissements.

Sup'Recherche-UNSA a lancé une enquête² qui nous permet de disposer d'informations de la part des collègues concernés. Elle montre que si plus de 90 % des répondants disent être informés de cette nouvelle voie, l'information reste néanmoins partielle, voire lacunaire. Ainsi, une MCF (CNU 28) dit que « *le repyramidage, c'est valable pour les MCF encore jeunes, jusqu'à 45/50 ans, les vieux de + de 55 ans passent à la trappe !* » ; une autre (CNU 37) se demande « *Comment savoir s'il y a des possibilités dans ma section CNU dans mon établissement ?* »

Sup'Recherche-UNSA a communiqué sur ce dispositif, il est important que le ministère et les établissements fassent de même, afin d'aider nos collègues à « déchiffrer le rébus » !





Il n'y a pas lieu de craindre que cette voie d'accès manque de candidat.e.s. Si on retranche les 800 avancements de corps des années 2020 et 2021, **il restera à l'issue de ces deux campagnes d'avancement de corps, 1867 MCF susceptibles de représenter leur dossier**, auxquels il faut ajouter les MCF titulaires de l'HDR qui n'ont pas déposé de dossier en 2020 et 2021, par manque d'information ou de temps, et ceux qui ont soutenu leur HDR en 2021. **La question du vivier de candidatures ne se pose donc pas et on peut penser que le nombre de candidatures par possibilités ouvertes va augmenter et dépassera certainement ce qui est observé pour le recrutement par la voie normale.**

La mise en place de cette nouvelle voie d'accès a en outre eu un effet vertueux, en incitant des collègues MCF qui y avaient renoncé à préparer l'HDR. C'est ce que nous ont dit 42 % des MCF non HDR ayant répondu à notre enquête. Par ailleurs 20 % de l'ensemble des répondants disent connaître des collègues qui se sont lancés dans l'HDR en vue du repyramidage.

② Quotas MCF/PR par section CNU : où en est votre section à l'heure de la campagne 2023 ?

La comparaison des ratios entre 2020 et 2022 montre que certaines sections CNU :

1. atteignent ou dépassent le ratio cible de 40 % de PU
2. atteignent ou dépassent le ratio atteignable en 2025 : 35,62 %
3. progressent de manière à rattraper le retard constaté en 2022
4. restent déficitaires

Les deux premiers contingents de repyramidage ont permis de rattraper partiellement des inégalités entre les disciplines. Il ne faut pas forcément se fier au ratio PR/MCF d'un groupe (ex : gr 02 Sciences éco gestion), car il peut cacher une différence de ratio entre les sections du groupe (sections 5 et 6 dans notre exemple). C'est pourquoi une analyse fine ne peut être menée que section par section CNU. Or nous pouvons classer ces dernières en 4 grandes catégories.

a) Sections ayant atteint l'objectif final (tableau 1)

En 2020 ces sections CNU étaient déjà proches voire même à la cible finale : 40 %-60 %. Les deux campagnes confortent cette situation :

29	Constituants élémentaires	44,27 %	44,27 %
03	Histoire du droit et des institutions	41,54 %	43,08 %
17	Philosophie	40,62 %	41,13 %
34	Astronomie, astrophysique	40,43 %	40,96 %
30	Milieus dilués et optique	40,29 %	40,95 %
73	Cultures et langues régionales	40,82 %	40,82 %
10	Littératures comparées	39,91 %	40,38 %

Tableau 1



b) Sections en bonne voie pour atteindre l'objectif final

Ces Sections CNU sont situées entre la cible 40 %-60 % et le ratio atteignable par le repyramidage qui est de 35,62 %, elles ont toutes atteint le ratio possible avec les 2000 possibilités de repyramidages. (**tableau 2**)

Idem, ces sections ne devraient plus être servies, sauf si un contingent complémentaire de repyramidages est prévu notamment pour poursuivre cette opération après 2025.

c) Sections en bonne voie pour atteindre l'objectif de 35,62 % (tableau 3)

Un rapide calcul sur la base annoncée de 1200 CPJ qui deviendraient PU, montre qu'il faut prévoir au moins 1450 repyramidages supplémentaires pour atteindre la cible.

25	Mathématiques	38,05 %	38,68 %
28	Milieux denses et matériaux	37,38 %	38,51 %
86	Sciences du médicament	35,90 %	37,94 %
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique	36,68 %	37,34 %
33	Chimie des matériaux	36,51 %	37,29 %
62	Energétique, génie des procédés	35,89 %	37,00 %
21	Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	35,49 %	36,98 %
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes	35,16 %	36,13 %
24	Aménagement de l'espace, urbanisme	35,74 %	36,12 %
87	Sciences biologiques pharmaceutiques	34,24 %	36,05 %
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	35,21 %	35,88 %
01	Droit privé et sciences criminelles	33,65 %	35,79 %

Tableau 2

3 Ce que Sup'Recherche-UNSA demande

- Sup'Recherche-UNSA demande donc que cette voie d'accès au corps de PU se prolonge au-delà de 2025 avec trois contingents supplémentaires qui pourraient être calibrés à 600 possibilités par année.
- Sup'Recherche-UNSA demande également qu'une partie des promotions se fasse sur proposition du CNU et qu'une autre soit attribuée localement par les établissements.

Cela donnerait un levier supplémentaire au MESRI pour rétablir une égalité entre les disciplines.

63	Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	34,39 %	35,59 %
31	Chimie théorique, physique, analytique	33,37 %	35,17 %
09	Langue et littérature françaises	34,39 %	35,07 %
08	Langues et littératures anciennes	33,45 %	34,88 %
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	32,82 %	34,28 %
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère	32,12 %	34,20 %
32	Chimie organique, minérale, industrielle	31,94 %	33,99 %
05	Sciences économiques	32,16 %	33,83 %
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	31,89 %	33,83 %
04	Science politique	32,33 %	33,58 %
68	Biologie des organismes	31,30 %	33,33 %
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	32,24 %	33,18 %
69	Neurosciences	29,44 %	32,99 %
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	31,29 %	32,68 %
37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	31,25 %	31,77 %
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	30,22 %	31,67 %
27	Informatique	29,17 %	31,24 %
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	29,15 %	31,08 %
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	28,23 %	30,18 %
19	Sociologie, démographie	28,22 %	30,11 %

Tableau 3

L'UNSA-Retraités en congrès

Réforme des retraites

**Je ne vais pas rester
longtemps mon p'tit Roger, je
reprends le boulot à 13h30...**



Yadime Dès, avec l'aimable autorisation de l'auteur (<http://traits-d-humeur.over-blog.com/>)

Depuis des années, la situation de la plupart des retraités actuels se dégrade. Et pour les futurs retraités, elle ne laisse pas présager de meilleurs lendemains, surtout depuis l'adoption "aux forceps" de la réforme

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) avait entretemps publié son rapport annuel. Un document volumineux, plus de 300 pages, dans lequel chacun (pouvoir, économistes, syndicalistes...) peut trouver ce qu'il souhaite. Bref, un contenu à aborder avec prudence quant à ses prévisions qui varient parfois d'une année sur l'autre. Cependant, au fil du temps, des tendances lourdes se confirment : perte de pouvoir d'achat pour les retraités, précarité accrue pour les plus démunis, augmentation des inégalités.

Le congrès national de l'UNSA Retraités s'est tenu en janvier 2023 à Paris.

La résolution générale débattue au Congrès de l'UNSA Retraités énonce des propositions sur de nombreux points concernant la citoyenneté des retraités, la garantie de leur pouvoir d'achat, le droit à la santé et la protection sociale.

Le cadre de vie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le logement, les transports sont aussi des éléments-clés du bien-être des retraités et des relations intergénérationnelles. Enfin la résolution aborde les délicats problèmes de la perte d'autonomie, du rôle et du statut des aidants, ainsi que de la fin de vie.

Les adhérents retraités de Sup'Recherche-UNSA s'étaient emparés de l'ensemble de ces sujets en participant aux congrès départementaux, dans lesquels sont réunis des retraités de toutes les branches professionnelles. La retraite n'est pas un isolement. En restant syndiqués, nos adhérents retraités ont encore l'occasion de promouvoir nos valeurs auprès de nos concitoyens quel que soit leur âge et leur expérience.

Dominique Lassarre

Malaise dans le dialogue social

Qu'est-ce qui fait que nous nous sentons si mal dans ce rapport de force entre un gouvernement, ou faudrait-il plutôt dire un gouvernant, et le peuple Français qui rejette majoritairement cette réforme des retraites que l'espoir déçu suscité par le recours devant le Conseil constitutionnel fait paraître encore plus brutal et injuste.

La réponse n'est pas d'avoir perdu (momentanément) la partie mais que les règles de l'éthique du dialogue ont été bafouées. Pour le philosophe du langage, H. P. Grice¹ **le premier impératif du dialogue est celui de la coopération**. Pour cela, il faut que la contribution des interlocuteurs corresponde à un objet de discours partagé. Ainsi le mode de financement de la retraite pour l'année 2023 aurait dû être au centre du dialogue, puisqu'une « *loi de finances rectificative a principalement pour objet de prendre en compte les évaluations révisées des ressources de l'État*² », autrement dit « *Comment financer les comptes sociaux des retraites en 2023 ?* »

En posant que toute autre solution que la sienne : « *reculer l'âge de départ à 64 ans* », n'était pas négociable, le gouvernement a détourné la question réelle vers un autre objet de dialogue qui peut être formulé ainsi : « *acceptez-vous d'être obligés de travailler jusqu'à 64 ?* ». Comme cela était non négociable, le dialogue devenait impossible.

À partir de ce moment-là l'objet du discours a divergé. Pour beaucoup se sont posées des questions comme celles de l'inégalité socio-professionnelle face à l'espérance de vie, l'emploi des seniors, les critères de pénibilité, etc. Pour d'autres, la raison du rejet de la réforme a été, non pas l'âge de départ à la retraite mais celle du libre choix de l'âge où on fera valoir ce droit. Si ces questions sont importantes, elles ne correspondent pas au cadre dialogique d'une négociation sociale sur un projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS). **Le débat aurait dû porter sur la manière de financer les retraites, il n'a pas eu lieu parce que le gouvernement ne l'a pas voulu.**

Pour Grice, les contributions des interlocuteurs au dialogue doivent être véridiques, c'est à dire qu'ils n'affirment pas ce qu'ils pensent être faux et ce pour

quoi ils manquent de preuve. En posant le problème entre : « *la réforme ou la faillite* » du système de retraite comme cela l'a été dit jusque dans l'hémicycle, sans fournir de preuves face à une analyse très différente du Conseil d'Orientation des Retraites, le gouvernement a également bafoué cette règle. Idem, par des « approximations » : on se souvient de la promesse d'une retraite minimum à 1 200 euros qui ne concernera finalement qu'une minorité de personnes et d'un président de la République prétendant que les organisations syndicales n'ont fait aucune proposition !

Utiliser PLFRSS pour faire passer une réforme sociale va à l'encontre de ce que Grice appelle la « qualité de relation », règle qui veut que l'on soit pertinent (*be relevant*) ce qui n'est pas le cas avec ce véhicule législatif inapproprié qui n'a pas pour objet de conduire à une réforme sociale. C'est d'ailleurs ce qui a conduit le Conseil constitutionnel à rejeter plusieurs dispositions de la loi comme l'index senior, le départ anticipé des catégories actives, ... **La pertinence pour le gouvernement, était de disposer d'un cadre permettant de contrôler le déroulement du dialogue social.**

Quand *in fine* cette loi manque son objectif puisque désormais « *en 2023, le déficit de la sécurité sociale est estimé à 8,2 milliards d'euros, contre 7,5 milliards dans le projet de loi initial (soit +1,1 milliard par rapport à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023)*³ », quand l'éthique du dialogue social a été à ce point malmené, comment ne pas ressentir un malaise ? Quelle attitude adopter quand on est acteur d'une organisation syndicale vis-à-vis de nos partenaires sociaux ? Quel crédit accorder au dialogue que l'on aura à conduire dans les semaines qui viennent ?

Sans un *aggiornamento* radical de ce gouvernement, permettant un dialogue social éthique, respectueux du principe de coopération et des maximes de Grice, il sera difficile de rétablir un dialogue social apaisé. Pour cela, nous pouvons conseiller à l'ensemble du gouvernement de lire ces textes au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques (2023-24) : « Du mensonge en politique⁴ » dans *Du mensonge à la violence* et « Vérité et politique » chapitre VII de *La crise de la culture* (Hannah ARENDT).

Jean-Pascal Simon

¹ H. Paul Grice, (1979), « Logique et conversation », dans Communications n°30, ed. du Seuil, 1979, disponible en ligne : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446

² Source : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/les-fonctions-de-l-assemblee-nationale/les-fonctions-legislatives/l-examen-parlementaire-des-lois-de-finances>

³ <https://www.vie-publique.fr/loi/287916-loi-reforme-des-retraites-2023-plfss-rectificatif>

⁴ Un extrait ici : <https://le1hebdo.fr/journal/politique-pourquoi-ils-mentent/49/article/du-mensonge-en-politique-830.html>

UN SYNDICAT
POUR MOI

Adhérer, c'est être plus forts ensemble !



Adhérer, c'est être plus forts ensemble !

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>



Note de lecture...

Les Infiltrés

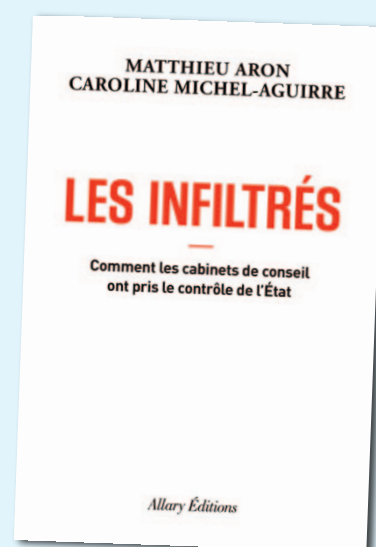
Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre
Allary Editions

Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, tous deux grands reporters à L'Obs, retracent "l'irrésistible ascension" des consultants qui, depuis vingt ans, se sont "infiltrés" à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'État. Ils nous montrent, domaine par domaine, comment le pouvoir décisionnel a pour ainsi dire changé de mains, y compris dans les secteurs les plus stratégiques de la Nation.

Note d'espoir cependant : cette ascension serait résistible si la volonté politique allait dans ce sens. Cet ouvrage, paru en février 2022 chez Allary Editions, a été aussitôt suivi d'une commission d'enquête au Sénat, puis d'un rapport de la Cour des comptes (au sujet de la gestion de la crise sanitaire : Le Monde du 14 décembre 2022).

Affaire à suivre...!

Isabelle Moine-Dupuis



Publication du Syndicat
Sup'Recherche-UNSA
87 Bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
• Tel : 01 58 46 14 86
• Courriel : sup-r@unsa-education.org
• Site Web : <http://www.sup-recherche.org>

Directeur de la Publication
Jean-Pascal Simon

Rédacteur en chef
Isabelle Moine-Dupuis

Charte Graphique & Impression
TACTIC IMPRESSIONS - 01 39 86 19 08
Photos du congrès : Jean-Georges Gasser



Tous les articles ont été écrits par
l'ensemble du secrétariat national de
Sup'Recherche et la relecture assurée
par **Gérard Foucher**

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions. Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.

Un réseau de Chargée de Relation Enseignement Supérieur et Recherche à votre disposition

■ Coordonnées disponible sur www.casden.fr

